

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

En date du Mardi 25 août 2026 à 20h00 à la Mairie de Belleau sous la présidence de
Monsieur Philippe BARTHELEMY – Maire,

Ordre du jour :

1. délibération : approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 02/07/2026,
2. délibération : révision des tarifs des SDF des 5 villages concernant l'utilisation de la vaisselle ou non.
3. délibération : révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Lixières qui est actuellement de 70€ en journée et 140€ samedi 10h au dimanche 20h
4. délibération : révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Serrières qui est actuellement de 50€ en journée et 80€ samedi 10h au dimanche 20h
5. délibération : révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Belleau qui est actuellement de 80€ en journée et 150€ samedi 10h au dimanche 20h
6. délibération : révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Manoncourt qui est actuellement de 60€ en journée et 110€ samedi 10h au dimanche 20h
7. délibération : approbation acte de 30€ de surplus pour les personnes extérieures à la commune concernant la facturation des SDF
8. délibération : avenant aux règlements des salles des fêtes pour un paiement par prélèvement.
9. délibération : révision du règlement intérieur de l'accueil périscolaire
10. délibération : révision du règlement intérieur cantine et service méridien périscolaire
11. délibération : résiliation de l'abonnement MMD54

Informations diverses :

1. demande acquisition de terrains communaux

Présent (s) (es) : Philippe BARTHELEMY - Haja RAKOTONDRAMANITRA - Christelle TRONCY - Carole HENRIET – Vincent PETITJEAN – Joël ANTOINE - Guy PAILLON - Sylvie GUYOT - Sandrine FAYON - Delphine SCHNELZAUER.

Absent (s) excusé (s) :

Heinrich SCHNELZAUER donnant pouvoir à Delphine SCHNELZAUER
Julien URBAN donnant pouvoir à Haja RAKOTONDRAMANITRA
Jean-Luc FREIHUBER donnant pouvoir à Christelle TRONCY
Pauline CLERC donnant pouvoir à Philippe BARTHELEMY
Adeline REZKI donnant pouvoir à Carole HENRIET

Secrétaire de séance : Christelle TRONCY.

Secrétaire administrative : Absente.

Nombre de conseillers en exercice : 15

La séance a été ouverte à 20h10.

1. l'approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 02/07/2026

Le PV du 02 juillet 2026 a été approuvé à l'unanimité sans modification.
15 voix Pour

2. révision des tarifs des SDF des 5 villages concernant l'utilisation de la vaisselle ou non.

Il a été décidé à l'unanimité que la vaisselle est comprise dans le prix de la location des salles des fêtes.
15 voix Pour

3. révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Lixières qui est actuellement de 70€ en journée et 140€ samedi 10h au dimanche 20h

Suite à la remise aux normes en 2025, la salle des fêtes de Lixières possède également des tables et chaises neuves et un revêtement mural repeint.
Monsieur le Maire propose un tarif de 80€ pour la journée et 150€ pour le week-end.
Le conseil municipal accepte à 11 voix Pour et 4 Abstentions.

4. révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Serrières qui est actuellement de 50€ en journée et 80€ samedi 10h au dimanche 20h

Monsieur le Maire propose un tarif de 55€ pour la journée et 85€ pour le week-end.
Le conseil municipal accepte à 12 voix Pour – 1 voix Contre et 2 Abstentions

5. révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Belleau qui est actuellement de 80€ en journée et 150€ samedi 10h au dimanche 20h

Monsieur le Maire propose un tarif de 90€ pour la journée et 160€ pour le week-end.
Le conseil municipal accepte à 11 voix Pour – 2 voix Contre et 2 Abstentions

6. révision du tarif de la location de la salle des fêtes de Manoncourt qui est actuellement de 60€ en journée et 110€ samedi 10h au dimanche 20h

Monsieur le Maire propose un tarif de 70€ pour la journée et 130€ pour le week-end.
Le conseil municipal accepte à 12 voix Pour et 3 voix Contre

7. approbation d'un acte de 30€ de surplus pour les personnes extérieures à la commune concernant la facturation des SDF

Majoration de 30€ pour les personnes extérieures à la commune.
Le conseil municipal accepte à 13 voix Pour et 2 Abstentions

8. avenant aux règlements des salles des fêtes pour un paiement par prélèvement.

Monsieur le Maire propose le paiement par prélèvement des locations des salles des fêtes, suite à la mise en place obligation de la facturation électronique au 1^{er} septembre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
15 voix Pour

9. révision du règlement intérieur de l'accueil périscolaire

La présentation du règlement intérieur de l'accueil périscolaire a abouti à des modifications et des approbations le jour même du conseil.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
15 voix Pour

10. révision du règlement intérieur cantine et service méridien périscolaire

La présentation du règlement intérieur cantine et service méridien périscolaire a abouti à des modifications et des approbations le jour de la réunion.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

15 voix Pour

11. résiliation de l'abonnement MMD54

Monsieur le Maire propose la résiliation de l'abonnement MMD54, qui s'élève à 400€ par an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

15 voix Pour

Informations et questions diverses :

Monsieur CHERY Patrice, nous a informé que la Commune de Champey s'est opposée à la révision du PLUI. Article ER à regarder.

A voir, pour remettre un article sur la Petit Bello et Panneau Pocket pour les crottes de Chien, problème récurrent!

Monsieur DROUVILLE François demande où en est-on concernant le projet Agrivoltaïsme à Belleau aux « 4 routes » ? – Projet abandonné car la zone est classée Humide.

Monsieur le Maire a informé la réception de la subvention de 3000€ pour l'accompagnatrice du bus de l'école maternelle.

Le déménagement du périscolaire dans l'ancienne bibliothèque, 10 ter rue de la Madeleine est réalisé.

Musicart se déroulera les 05 et 06 septembre au Château de Morey et à l'église.

Le Maire informe de la création de deux nouveaux gîtes à Manoncourt-sur-Seille.

Le 26 septembre, Belleau sera traversée par le **Mirabelle Classic** (course cycliste internationale qui se déplacera entre Jarny et Bouxières aux chênes).

Nous sommes sur la remise en question de l'utilisation d'Eofi (site internet de la Mairie 750€ p/an et Cantine 350€ p/an) que nous trouvons excessif.

Nous avons pour l'année scolaire 2026-2027, 17 enfants scolarisés dont 13 à la cantine.

La réflexion sur la vente de certains terrains communaux : 4 propositions.

Délibérations de principe au prochain Conseil Municipal.

La réunion a pris fin à 21h26

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Philippe BARTHELEMY



Information importante : En raison de la protection des données personnelles (RGPD du Parlement Européen et du Conseil en date du 27 avril 2016 entré en application en date du 25 mai 2018, ce courrier ne doit faire l'objet d'aucune publication sur les réseaux sociaux sous peine de poursuites.